

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2014-05-05 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 5<sup>e</sup> jour du mois de mai 2014 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Luc Bessette, François Parenteau, Roger Tessier et Denis Laroche

Madame Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

**(14-05-104) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(14-05-105) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 7<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2014 soit accepté tel que rédigé.

**(14-05-106) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Luc Bessette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 22<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2014 soit accepté tel que rédigé.

**(14-05-107) APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de mai 2014 soient acceptés et payés.

| NO. BÉNÉFICIAIRE       | DESCRIPTION                      | MONTANT    |
|------------------------|----------------------------------|------------|
| Employés municipaux    | Salaires mois d'avril 2014       | 7 571.67\$ |
| 6807 COGESAF           | Adhésion 2014                    | 50.00\$    |
| 6808 Me Jacques Lafond | Fonds intermunicipal             |            |
| IN TRUST               | défense de l'eau                 | 863.00\$   |
| 6809 Hydro-Québec      | Électricité bâtiments municipaux |            |
|                        | Mois de février-mars             | 3 392.58\$ |
| 6810 Petite caisse     | Renflouement petite caisse       | 182.60\$   |

|      |                               |  |            |
|------|-------------------------------|--|------------|
| 6811 | Roger Tessier                 | Remboursement dépenses pour Tracteur municipalité  | 138.67\$   |
| 6812 | Bell Canada                   | Lignes téléphoniques pour le mois d'avril 2014   | 380.16\$   |
| 6813 | Buropro                       | #660588 Imprimante pour la bibliothèque  | 111.21\$   |
| 6814 | CPU Service Inc.              | #34032 contrat de service, #34064 installation ordinateur de la bibliothèque                         | 389.77\$   |
| 6815 | Demers Pelletier Inc.         | Honoraires architectes pour travaux église   | 603.62\$   |
| 6816 | Eauvy M/N Inc.                | #23663 Entretien préventif pour les adoucisseurs d'eau   | 277.67\$   |
| 6817 | Laboratoires Environnex Inc.  | #QC33697 Analyses d'eau mois de mars 2014  | 100.03\$   |
| 6818 | Équipement Sanitaire Drummond | #299131 articles de nettoyage pour l'école   | 91.73\$    |
| 6819 | Excavation Yergeau Enr.       | #3658-#3659 Travaux 11 <sup>e</sup> rang, # 3663 Travaux route O'Brien                               | 870.14\$   |
| 6820 | France Courchesne             | #610101 Location de garage pour réparation du tracteur   | 250.00\$   |
| 6821 | Hydro-Québec                  | Luminaires mois d'avril 2014   | 420.13\$   |
| 6822 | L'industrielle Alliance       | Assurance collective mois de mai 2014  | 616.22\$   |
| 6823 | Claude Joyal Inc.             | #405210, 405658, 405684, 406597 Pièces pour tracteur   | 328.51\$   |
| 6824 | Juhoule                       | #FC00039132 Asphalte froide  | 1 645.29\$ |
| 6825 | Lisette Roy                   | #10 installation d'un cadrage et porte à l'église  | 100.00\$   |
| 6826 | Marco Mini-Mécanique inc.     | #49370 couteaux pour tondeuse, #49684 bougie pour balai  | 88.34\$    |
| 6827 | Groupe Maska Inc.             | #228396 Fusibles & quincailleries, #230052 Quincailleries tracteur, #230483 Barres d'urgence lumière | 548.43\$   |
| 6828 | Mégaburo                      | #50-0926102 Lecture du compteur  | 240.56\$   |
| 6829 | MRC de Drummond               | #201400364 Mutations mars 2014, Versement mois de mai 2014   | 2 151.62\$ |
| 6830 | Municipalité de Wickham       | #20140450 formation SIMDUT   | 64.82\$    |
| 6831 | Réjean Gauthier, Entrepreneur | #37088 Réparation du chauffage à l'église  | 382.50\$   |
| 6832 | Richard Lacharité Chauffage   | #5654 Plan d'entretien pour les 3 fournaies à l'huile  | 868.10\$   |
| 6833 | RGMR Bas St-François          | Versement de mai 2014  | 4 000.00\$ |
| 6834 | Rona                          | #303345-1,304199-1,305085-1, 305086-1, 305096-1,305137-1, 306682-1 Quincailleries                    | 167.17\$   |
| 6835 | Serrupro                      | #291539 Réparation serrure du centre communautaire   | 128.77\$   |
| 6836 | Chauffage P. Gosselin Inc.    | #058132 Huile Spirax pour tracteur   | 149.36\$   |
| 6837 | Telus                         | Frais de cellulaire avril 2014   | 65.47\$    |
| 6838 | Ultramar Itée                 | #774827, 774829, 774830, 775050 Huile à chauffage  | 2 584.03\$ |
| 6839 | Visa Desjardins               | Essence pour camion, huile à moteur, diesel pour tracteur, produits de nettoyage                     | 712.51\$   |

## **DÉPÔT DES RAPPORTS DES REVENUS ET DÉPENSES COMPARATIFS**

La secrétaire-trésorière dépose un état des revenus et dépenses comparatif de la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, conformément à la Loi. Les rapports sont joints en annexe « A ».

## **DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 355**

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 355.

## **(14-05-108) ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT L'ALLUMAGE DE FEUX EN PLEIN AIR**

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un règlement modifiant le règlement concernant l'allumage de feux en plein air;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné le 7 avril 2014;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Luc Bessette

IL EST RÉSOLU que le Conseil adopte le règlement numéro 357 intitulé: "Règlement modifiant le règlement concernant l'allumage de feux en plein air".

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 357**

#### **Règlement modifiant le règlement concernant l'allumage de feux en plein air**

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement numéro 263 intitulé Règlement concernant l'allumage de feux en plein air;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné le 7 avril 2014;

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le Règlement numéro 263 est modifié par le remplacement de l'**article 2** par le suivant:

**« ARTICLE 2**      Période pour permis de brûlage

Toute personne qui désire faire un feu au cours de l'année, pour détruire du foin sec, paille, herbes, broussailles, branchages,

arbres, arbustes ou plaintes, terre légère ou terre noire, troncs d'arbres, abattis ou arbres en bois, ordures, en tout endroit de la municipalité, doit au préalable obtenir un permis de brûlage de la municipalité.

Cet article ne s'applique pas s'il s'agit d'un feu pour fins de cuisson de produits alimentaires dans un foyer, sur grill, sur barbecue ou s'il s'agit d'un feu de joie dans un foyer fabriqué avec des briques ignifuges ou contenu dans un baril de métal. »

2. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité, le 5 mai 2014, par la résolution numéro 14-05-108.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

Avis de motion a été donné le 7 avril 2014  
Adopté le 5 mai 2014  
Publié le 6 mai 2014

**(14-05-109) DEMANDE DE MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS  
D'URBANISME / DENIS MIGNEAULT**

CONSIDÉRANT que l'implantation de la nouvelle construction résidentielle de Monsieur Denis Migneault située au 220, route Ployart est non conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité étant donné que la marge latérale gauche, qui est aussi une marge de recule avant, est inférieure à 6 mètres;

CONSIDÉRANT que Monsieur Denis Migneault demande à la municipalité de modifier ses règlements afin de rendre conforme l'implantation de sa maison;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre accepte de modifier ses règlements d'urbanisme;

Que la Municipalité de Lefebvre mandate le service d'urbanisme de la MRC de Drummond pour faire la rédaction du règlement modifiant les règlements d'urbanisme;

Qu'une somme de trois cents dollars (300.\$) soit allouée pour les dépenses en urbanisme, prise dans le poste budgétaire (02-610-01-419).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(14-05-110) FORMATION COMITÉ AD HOC POUR LE DÉVELOPPEMENT**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire mettre sur pied un comité ad hoc pour étudier les possibilités de développement du village;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU qu'un comité Ad hoc soit formé et composé de 2 élus, de 2 résidants et de la directrice générale;

Que le conseil nomme Monsieur Denis Laroche, conseiller, Monsieur Luc Bessette, conseiller, Madame Julie Yergeau, directrice générale, Monsieur Alain Courtemanche, résidant & Marc Proulx, résidant à titre de membres du comité ad hoc sur le développement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(14-05-111) INSTALLATION CHEMINÉE MURALE / ÉGLISE**

CONSIDÉRANT que la cheminée de brique de l'église doit être défaire et remplacée par un évacuateur mural;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Richard Lacharité chauffage Enr. pour l'installation d'un évacuateur mural au coût de mille huit cent quatre-vingt-sept dollars et dix cents (1 887.10\$) plus les taxes;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que Richard Lacharité chauffage Enr. fournisse et fasse l'installation d'un évacuateur mural pour la fournaise de l'église;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de 2 000.\$, pris dans le poste budgétaire (03-310-13-000) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-02-000) :

(03-310-02-000) 2 000.\$ pris dans le poste budgétaire  
(03-310-13-000)

Qu'une somme de deux mille deux cents dollars (2 200.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-02-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(14-05-112) ACCEPTATION SOUMISSION TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE**

Ouverture des soumissions jeudi le 1er mai 2014 à 11:00 heures au bureau municipal, en présence de:

Mme Lina Lacharité, conseillère  
M. Roger Tessier, conseiller  
Mme Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT que des appels d'offre ont été faits sur invitation;

CONSIDÉRANT que 3 soumissions ont été reçues, soit de:

- Construction DJL Inc.
- Pavage Drummond Inc.
- Vallières Asphalte Inc.

CONSIDÉRANT que les prix (avec taxes) pour ces soumissions sont de:

- |                           |               |
|---------------------------|---------------|
| • Construction DJL Inc.   | 122.89\$/T.M. |
| • Pavage Drummond Inc.    | 136.82\$/T.M. |
| • Vallières Asphalte Inc. | 116.42\$/T.M. |

CONSIDÉRANT que la soumission de “Vallières Asphalte Inc.” est donc la plus basse soumission et en tous points conforme aux documents de soumission;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Luc Bessette

IL EST RÉSOLU que la soumission de “Vallières Asphalte Inc.” soit acceptée au montant de cent seize dollars et quarante-deux cents la tonne métrique (116.42\$/T.M.) incluant les taxes relativement aux travaux de rapiéçage d’asphalte mécanisés dans divers chemins municipaux;

Que ce contrat soit donné aux conditions prévues dans les documents de soumission;

Que les travaux doivent être exécutés avant le 27 juin prochain;

Que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés pour et au nom de la Municipalité de Lefebvre à signer le contrat avec “ Vallières Asphalte Inc.”;

Qu’une somme de quarante-cinq mille dollars (45 000.\$) soit allouée pour ces travaux de rapiéçage d’asphalte, prise dans le poste budgétaire (02-320-00-625).

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

### **(14-05-113) OFFRE D’ACHAT TUYAUX DE BÉTON**

CONSIDÉRANT l’offre d’achat de Monsieur André Tessier pour 7 tuyaux de béton usagés de 48 pouces de diamètre et de 4 pieds de long au montant de deux cent cinquante dollars (250.\$);

CONSIDÉRANT que Monsieur André Provencher est aussi intéressé à faire l’achat des tuyaux de béton;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le conseil de vendre 7 tuyaux de béton à Monsieur André Tessier au montant de 40.\$ chaque tuyaux pour un total de 280.\$;

De vendre 5 tuyaux de béton à Monsieur André Provencher au montant de 40.\$ chaque tuyau pour un total de 200.\$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

**(14-05-114) TOURNOI DE GOLF DES SERVICES DES INCENDIES DE L'EST DE LA MONTÉRÉGIE**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre a été sollicitée par les organisateurs du Tournoi de golf des services des incendies de l'Est de la Montérégie;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis, à l'issu de cette journée, seront remis dans la région desservie par les services des incendies pour apporter un peu de réconfort à des enfants malades;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la municipalité accorde une aide financière au «Tournoi de golf des services des incendies de l'Est de la Montérégie » au montant de cent dollars (100.\$);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de 100.\$, pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(14-05-115) SUBVENTION LIVRES / BIBLIOTHÈQUE**

CONSIDÉRANT que la municipalité reçoit diverses subventions pour l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque municipale ;

CONSIDÉRANT que les bénévoles de la bibliothèque font l'achat des livres ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le conseil municipal d'aviser les bénévoles de la bibliothèque que dorénavant l'achat des livres devra se faire aux endroits où la municipalité a un compte et que les factures soient remises au bureau municipal dans les meilleurs délais;

Que la directrice générale et la directrice générale adjointe soient aussi autorisées à faire l'achat de livres dans les magasins où il est impossible d'ouvrir un compte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(14-05-116) UTILISATION DU STATIONNEMENT PAR LA CANTINE CÉCILE**

CONSIDÉRANT que la "Cantine Cécile" sur la propriété de Madame Cécile Cimon ne dispose pas de stationnement pour ses clients;

CONSIDÉRANT que Madame Cécile Cimon utilise une partie du stationnement de la Municipalité de Lefebvre situé près de sa cantine;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le Conseil Municipal d'autoriser Madame Cécile Cimon à utiliser une partie du stationnement pour mettre à la disposition des clients de la "Cantine Cécile";

Que des frais de quatre cents dollars (400.\$) soient exigés à Madame Cécile Cimon pour l'utilisation du stationnement;

Que cette autorisation soit valide du 6 mai 2014 au 31 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers des présents

#### **(14-05-117) AMÉNAGEMENT PLATE BANDE / HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire égayer l'Hôtel de Ville pour la période estivale;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Catherine Yergeau;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que Catherine Yergeau effectue la mise en forme de la plate-bande à l'Hôtel de Ville, soit le nettoyage, la préparation de la terre, la pose de l'engrais, la plantation des fleurs annuelles et fournisse l'engrais, le paillis et les fleurs au montant de deux cent six dollars (206.\$);

Qu'une somme de deux cent six dollars (206.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-190-00-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(14-05-118) CUEILLETTE DE PNEUS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre est inscrite chez RECYC-QUÉBEC depuis le mois de mai 1997;

CONSIDÉRANT que RECYC-QUÉBEC effectue gratuitement la cueillette des pneus d'automobiles, de camionnettes et de camions hors d'usage;

CONSIDÉRANT que "Transport Charette Inc." est le transporteur accrédité par RECYC-QUÉBEC pour la cueillette des pneus hors d'usage;

Proposé par : Luc Bessette

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre organise une journée pour la cueillette des pneus hors d'usage dans le mois de juin, soit le 12 de 14h00 à 19h30 et que les pneus soient entreposés sur le terrain du garage municipal au 224, rue Tessier à Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



### **(14-05-119) DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION EN PLEIN AIR**

CONSIDÉRANT qu'un mariage en plein air aura lieu au 204, route O'Brien sur la propriété de Monsieur Martin Paulin et de Madame Annick Richer le 19 juillet prochain;

CONSIDÉRANT que Monsieur Gilles Blouin demande un permis de réunion pour servir de la boisson alcoolisée à l'extérieur;

CONSIDÉRANT que cette demande de permis de réunion pour servir des boissons alcoolisées à l'extérieur doit être autorisée par une résolution de la Municipalité de Lefebvre;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que le Conseil de la Municipalité de Lefebvre autorise Monsieur Gilles Blouin à faire une demande de permis de réunion pour servir des boissons alcoolisées à l'extérieur à l'occasion de son mariage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **CORRESPONDANCES AUX ARCHIVES**

- MRC de Drummond : Projet de règlement concernant la suppression des zones de développement à long terme à Saint-Germain-de-Grantham
- MRC de Drummond : Règlement MRC-749
- Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François : Procès-verbaux du 24 et 31 mars 2014
- Réseau Biblio : Assemblée annuelle
- Fabrique Sainte-Jeanne d'Arc : Téléphone pour l'église
- Lettre de remerciement

### **(14-05-120) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par le conseiller François Parenteau et appuyée par le conseiller Luc Bessette à 21:30 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière